

HOUNIE Jean-François

De: Stephane GRECHEZ <stephane.grechez@orange.fr>
Envoyé: lundi 18 août 2025 12:53
À: Enquete publique PLUI
Cc: Stephane GRECHEZ
Objet: Demande de révision Plui
Pièces jointes: Lettre Enquête Publ PLUi.pdf; plan bornage ZD 27 (1).pdf; plan annéxé DP 2023.pdf; plan zonage cclo.pdf

Monsieur Buis,

Suite à notre échanges de ce jour, avec Madame Bonnet-Menier, vous trouverez en pièces jointes mon courrier, ainsi que les documents graphiques.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Grechez Stéphane

31 route d'argagnon

64300 Maslacq

Grechez Stéphane
31 route d'Argagnon

64300 MASLACQ

Mail: stephane.grechez@orange.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête, Projet PLUI
Communauté de communes de LACQ -ORTHEZ

Rond-point des Chênes

BP 73 64150 MOURENX

Objet: Demande révision zonage PLUI Commune de MASLACQ

Parcelle ZD 82

Monsieur Le Président,

Suite à la consultation du PLUi arrêté, et dans le cadre de la concertation de l'enquête publique, je viens par la présente vous faire part de ma demande.

Je constate que le lot N°7 cadastré ZD 82 d'une superficie de 1443 M2, chemin de Las barthas n'est plus en zone constructible comme il était précédemment dans le PLU.

En tant que propriétaire, je déplore un manque de communication, et d'argumentations dans ces changements de destinations présentés.

Ce lot est bien établi dans la déclaration préalable N°: 064 367 23 X 6019 en cour de validité, renouvelé le 12/10/2023 qui vient ainsi cristalliser sa constructibilité.

C'est pourquoi, dans le cadre du respect de l'article L 442-14 du code urbanisme et l'article R 424-18 du code de l'urbanisme, je vous demande de bien vouloir réviser votre décision.

De plus, tous les travaux d'acheminement des réseaux de ce lot citée ci-dessus ont déjà été réalisés sur la voirie " chemin de Las barthas" sans que soit porter atteinte aux orientations définies par le plan d'aménagement et de développement durables.

Aussi, je vous informe que le PLUi arrêté dans son règlement graphique du zonage, affiché en Mairie de Maslacq et présenté sur le site de la CCLO est entaché en parties d'erreurs matérielles.

En effet, on peut constater l'incohérence de ces documents qui ne correspondent pas avec la réalité du terrain, car certaines zones A portent bien des maisons d'habitations comme les parcelles voisines ZD 88 et ZD 89 (ancienne propriété BOY).

De ce fait, bien que les informations présentées constituent une base d'irrégularités, je viens par la présente demander la révision de votre décision, et de maintenir ce lot en zone constructible et sa classification dans la zone UC

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Fait à Maslacq, le 18 Aout 2025

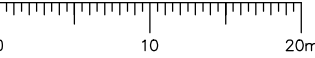
Grechez Stéphane

Commune de MASLACQ

PROPRIETE de M. GRECHEZ Stéphane

PLAN DE DIVISION - BORNAGE

ECHELLE : 1/500



ALIGNEMENT DEFINI LE 28.03.2018 EN PRESENCE DE M. MESPLES Bruno
REPRESENTANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ ORTHEZ
ET DE M. TROUILHET Georges, MAIRE DE LA COMMUNE

Terrain 1			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	800 m²	Terrain utile
ZD	27p	62 m²	Terrain réservé (R.D.)
ZD	27p	48 m²	Terrain réservé (C.R.)
TOTAL		910 m²	

Terrain 2			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	958 m²	Terrain utile
ZD	27p	25 m²	Terrain réservé (R.D.)
ZD	27p	34 m²	Terrain réservé (C.R.)
TOTAL		1017 m²	

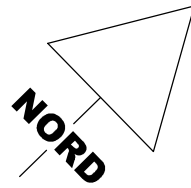
Terrain 3			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	1196 m²	Terrain utile
ZD	27p	2 m²	Terrain réservé (R.D.)
ZD	27p	30 m²	Terrain réservé (C.R.)
TOTAL		1228 m²	

Terrain 4			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	1203 m²	Terrain utile
ZD	27p	30 m²	Terrain réservé
TOTAL		1233 m²	

Terrain 5			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	1201 m²	Terrain utile
ZD	27p	33 m²	Terrain réservé
TOTAL		1234 m²	

Terrain 6			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	1207 m²	Terrain utile
ZD	27p	28 m²	Terrain réservé
TOTAL		1235 m²	

Terrain 7			
SECTION	N°	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
ZD	27p	2614 m²	Terrain utile
ZD	27p	43 m²	Terrain réservé
TOTAL		2657 m²	



Propriété indivise entre
M. GRECHEZ Stéphane
et Mme LASSERRE Viviane

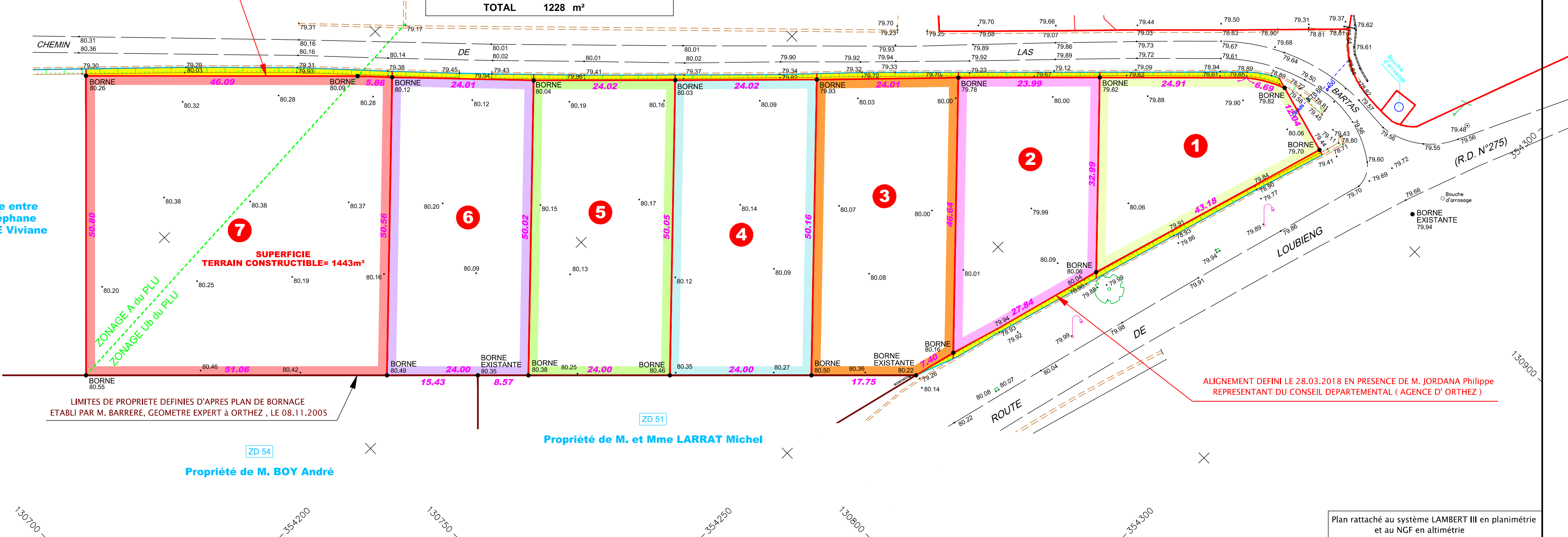
LEGENDE

- LIMITE DE PROPRIETE
- APPLICATION DU PLAN CADASTRAL
- FOSSE
- LUMINAIRE

Plan dessiné en couleur
Ne pas reproduire en noir et blanc

CLAUDE VIGNASSE
GEOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT
50 Rue SAINT GILLES
B.P20221 64302 ORTHEZ Cedex
TEL : 05 59 69 00 56
Email:clau.vignasse.ge@orange.fr

28.03.2018	BORNAGE	SB
DATE	OBJET	
REF : LAGOR \ 367123		



ALIGNEMENT DEFINI LE 28.03.2018 EN PRESENCE DE M. JORDANA Philippe
REPRESENTANT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (AGENCE D' ORTHEZ)

Propriété de M. et Mme LARRAT Michel

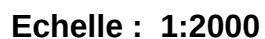
Propriété de M. BOY André

Plan rattaché au système LAMBERT III en planimétrie
et au NGF en altimétrie

source : www.clicmap.fr

Parcelles : ZD71,ZD74,ZD70,ZD83,ZD82,ZD78,

Surfaces : 8279 m²



Extrait de plan Cadastral

MASLACQ

Edité le : 11/05/2025 à 12:01

source : www.clicmap.fr

Informations

Adresse : 5 Lieu-dit Camin De Las Bartas

Parcelles : ZD88

Surfaces : 1463 m²



Echelle : 1:2000